

Contribution Sarthe Nature Environnement projets Arrêté Préfectoral fourchettes plan de chasse 2021/2022

Les documents soumis à la consultation du public ne permettent pas à l'association d'évaluer de l'équilibre faune flore sur les territoires concernés et d'estimer la pertinence des fourchettes proposées.

Aucun élément concernant les indices de références collectés au printemps, indices nocturnes ou indice de consommation, aucun avis du comité Sylvafaune, aucune production de la part de l'ONF du protocole enclos exclos, ne viennent expliciter ces propositions de prélèvement.

Ce qui ressort majoritairement de ces propositions, c'est une hausse globale et unilatérale de tous les prélèvements sur l'ensemble du département.

Ces propositions d'arrêté ne traduisent pas l'état de la concertation et les divers avis exprimés.

La pression des divers acteurs socio-économiques et les orientations qui en découlent sont pour nous difficilement justifiables.

Sous réserve d'informations plus amples et détaillées Sarthe Nature Environnement n'est pas favorable à ce projet d'arrêté préfectoral.